Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 34

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189924

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« A Genève l'intelligence, la science, l'industrie; au canton de Vaud la charrue et les bœufs. »

M. de Chastonnay présente le drapeau valaisan. Il rappelle que « c'est le général Dufour qui a été le promoteur de la correction du Rhône, » ce qui amène tout naturellement M. Martin à lui parler, au nom des Genevois, d'un « projet d'alliance entre le Valais et Genève, en 1571. »

Arrive la députation argovienne, dont M. Kunzli présente le drapeau en ces termes :

« Dans les questions fédérales, Argoviens et Genevois ont toujours eu un point de ralliement entr'eux, etc. »

M. J.-E. Dufour ne se montre pas moins aimable dans sa réponse :

« Le canton de Genève, dit-il, n'en est plus à compter les marques de sympathie qu'il a reçues du canton d'Argovie. A trois reprises, les délégués argoviens au Comité central des carabiniers ont appuyé Genève pour l'obtention des Tirs fédéraux de 1828, 1851 et 1887. »

Lors de la réception des Soleurois, M. Fürholz, d'un côté, et M. Carteret, de l'autre, ont rappelé « les antiques souvenirs de l'amitié de Genève et de Soleure, et leur alliance de 1598. »

M. Raichlen a rappelé aux Appenzellois « les analogies de l'histoire des cantons de Genève et d'Appenzell, qui tous deux ont eu des luttes acharnées à soutenir contre le pouvoir féodal. »

Aux Tessinois, M. Vuy a dit : « Depuis de longues années, nos cantons entretiennent d'étroits rapports d'amitié; je reconnais parmi vous d'anciens amis, qui furent étudiants de notre Université. »

Les Lyonnais ont appuyé sur le fait « qu'ils avaient les mêmes institutions républicaines que les Genevois, et que le Rhône, fleuve commun, leur arrive à Lyon tout imprégné de nos libertés. »

M. Cosandey, de Fribourg :

« L'amitié qui unit les deux cantons depuis des siècles s'est manifestée de part et d'autre. Si Fribourg a été utile jadis à Genève, Genève lui a accordé en retour l'entrée de ses produits sans droits et sans péages. »

M. Hoffmann, présentant le drapeau de St-Gall :

« Il y a eu des époques dans l'histoire où tous les yeux se sont tournés du côté des cantons de St-Gall et de Genève, dont l'indépendance était menacée. C'est là un lien de confraternité. »

M. Bühler, remettant aux Genevois la bannière des Grisons, constate les points de ressemblance qu'il y a entre ces cantons : « Ils sont, dit-il, tous les deux à l'extrême frontière; ils ont l'un le Rhin, l'autre le Rhône pour fertiliser leurs campagnes et aider à leurs industries. Leurs ancêtres ont combattu contre leurs oppresseurs; ils ont eu tous deux leur *Escalade*, l'un en 1620, l'autre en 1602. »

Il ressort de ces citations que le canton de Genève offre des analogies de différents genres avec tous les autres cantons, qu'il a sympathisé, travaillé, combattu, souffert, ri ou pleuré avec chacun d'eux; et réciproquement.

Ces citations démontrent en outre combien est ingrate la tâche de ceux qui ont mission de parler dans ces grandes fournées d'éloquence patriotique, où l'on tombe nécessairement dans les redites, où l'on voit toujours revenir les mêmes métaphores, les mêmes phrases redondantes.

Oui, beaucoup de grandes phrases, hélas!

C'est très bien au milieu du mouvement et du bruit de la fête, en face d'une bouteille de vin d'honneur, ou après un beau morceau de musique joué par quelque puissante fanfare.

Imprimé, lu, ce n'est pas tout-à-fait la même chose. L. M.

Genève, 15 août 1887.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et d'agrément vos deux articles sur le Tir fédéral. Ils sont très amusants et rendent bien compte de ce qui s'est passé. Mais il est un point sur lequel je désire vous faire une observation; c'est relativement aux décorations. Vous y dites : « On y cherche presque vainement les couleurs des autres cantons. » Cela me fait supposer que vous n'êtes pas passé par la rue de la Corraterie. Si vous l'aviez fait, vous auriez vu que, depuis la place de Bel-Air à la place Neuve, il y a eu une suite non interrompue de drapeaux des 22 cantons, et cela de chaque côté de la rue, avec des écussons à chaque perche, aussi des 22 cantons.

Il y avait 430 drapeaux uniquement en drapeaux des 22 cantons, ce qui représente à peu près 20 drapeaux de chaque canton.

Je reconnais avec vous, Monsieur, que le fond de votre observation est juste, mais je tiens à vous montrer qu'il y avait des exceptions.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes compliments empressés.

Un de vos plus anciens abonnés, habitant de la Corraterie, et qui s'est occupé activement de la décoration de cette rue.

LA BOTTE DE MURAT.

En l'an 1807, le 8e régiment de cuirassiers comptait dans ses rangs un simple soldat du nom de Millot, natif du Crésillas, près la ville de Toul. Il s'était engagé le 10 thermidor, an X de la République (1801), préférant à l'état de cultivateur le métier des armes. Sa conduite, sa bravoure lui avaient valu rapidement les galons de brigadier. Malheureusement son manque complet d'instruction ne lui permit pas d'obtenir d'autre avancement.

Le 11 juin (1807), vers midi, la cavalerie d'avant-garde de la Grande-Armée atteignait près de la ville d'Hilsberg, en Prusse, l'arrière-garde de l'armée russe, commandée par Bragation. A deux heures, le maréchal Soult se portait en avant. Les troupes forcèrent l'ennemi à se replier jusque dans ses retranchements. Les divisions Verdière et Saint-Hilaire, les fusiliers de la garde, dont l'empereur avait confié le commandement à son aide de camp Savary, se trouvèrent bientôt engagés sur les palissades. Malgré l'acharnement des troupes françaises, à cinq heures du soir, elles n'avaient obtenu aucun résultat décisif.

Au milieu de cette mêlée terrible, le grand duc de Berg, que l'on reconnaissait facilement à son panache blanc élevé et sa haute stature, s'était battu comme un simple soldat, avec cette bravoure héroïque qui le rendait digne